



# Gamme Absolue 5 ans

Document communiqué à l'AMF conformément à l'article 212-28 de son règlement général

**Objectif** : recevez un coupon annualisé de **6,2%** jusqu'à l'échéance en l'absence de Défaut de Paiement sur 5 Obligations émises par de grandes entreprises européennes



Instrument financier de droit anglais  
non garanti en capital à l'échéance

# Gamme Absolue 5 ans

## Une opportunité unique : investir sur le marché obligataire européen

Un investissement dans une dette d'entreprise (via une Obligation) permet d'assurer un rendement potentiellement connu en l'absence de Défaut de Paiement. Ainsi, un investissement dans un panier d'Obligations conservées jusqu'à leurs maturités offre un rendement connu et permet de diversifier le risque de Défaut de Paiement.

Les rendements obligataires se sont largement améliorés récemment, Gamme Absolue 5 ans permet de s'exposer à cette classe d'actifs (cf. page 5).

Cependant, de telles perspectives ne doivent pas occulter le risque de perte en capital que peuvent générer un ou plusieurs Défauts de Paiement ou une revente avant l'échéance du panier d'Obligations.

## AVANTAGES

■ **Une exposition à la dette de grandes sociétés européennes connues** : les noms sélectionnés sont parmi les leaders de leurs secteurs respectifs. **Il est à noter que toute société est légalement obligée de rembourser sa dette** sous peine d'être éventuellement mise en liquidation. De plus, un investissement obligataire jusqu'à la maturité de l'Obligation offre une rentabilité conditionnée uniquement au bon remboursement de l'Obligation.

■ **Un risque diversifié et compartimenté** : l'exposition à un panier d'Obligations diminue la concentration du risque de Défaut de Paiement. La sélection des Obligations est telle que le risque est diversifié sur plusieurs pays européens, plusieurs industries et plusieurs niveaux de risque de crédit (mesuré par les agences de notation telles que Moody's, Fitch et S&P).

■ **Un coupon annualisé de 6,2%** s'il n'y a pas de Défaut de Paiement sur les noms qui composent le Panier de Référence, soit un rendement supérieur de 319 points de base (3,19% p.a.) comparé à l'Obligation d'état français (OAT- maturité 25 octobre 2014 au 26 mai 2009).

■ **Un risque émetteur diversifié grâce à un véhicule d'investissement permettant de bénéficier d'un nantissement des Obligations sous-jacentes** sauf les dernières semaines du produit pendant lesquelles le risque porte progressivement sur Société Générale jusqu'au remboursement.

■ Des Obligations considérées aujourd'hui par l'agence de notation Standard and Poor's (S&P's) comme «Investment Grade», en opposition à des Obligations jugées comme spéculatives.

## INCONVENIENTS

■ **Pas de garantie en capital** : le risque de Défaut de Paiement des Obligations existe, l'investisseur peut perdre dans le pire scénario l'intégralité de son investissement initial.

■ **Une rentabilité limitée à 6,2%** : l'investisseur reçoit au maximum un coupon fixe qui peut s'avérer plus bas que les rendements obligataires dans le futur.

■ L'investisseur peut sortir du produit à tout moment à sa valeur alors constatée sans frais de sortie anticipée. Cependant, il convient d'insister sur le fait que Gamme Absolue 5 ans est construite dans la perspective d'un investissement sur la durée totale du produit et donc d'une sortie le 03/09/2014. **Une sortie du produit à une date différente de la date de maturité effective du produit s'effectuera à un prix qui dépendra des paramètres de marché ce jour-là.** L'investisseur prend donc un risque en capital non mesurable a priori s'il est contraint de sortir en dehors des dates prévues.

■ Les dates de paiement des coupons et du nominal des Obligations sous-jacentes ou de leurs Valeurs de Recouvrement n'étant pas les mêmes que les dates de paiement des coupons et du nominal de Gamme Absolue 5 ans, les montants reçus au titre des Obligations sous-jacentes seront versés auprès de Société Générale. L'investisseur est exposé au risque de crédit sur Société Générale à hauteur des montants versés auprès de la banque, en particulier en 2014 une fois les Obligations remboursées à Société Générale.

■ Des obligations notées par S&P's comme BBB soit la notation la plus basse accordée à des Obligations considérées «Investment Grade».



## Zoom sur le mécanisme

■ L'objectif de Gamme Absolue 5 ans est de payer un coupon annualisé de 6,2% à chaque date d'anniversaire pendant une période d'environ 5 ans et de rembourser à l'échéance le capital initialement investi.

- ▶ Le capital initialement investi est réparti de telle sorte à équipondérer le nominal des 5 Obligations.
- ▶ La contribution de chaque Obligation aux coupons de Gamme Absolue 5 ans est fonction de son rendement.

■ Si une Obligation est mise en Défaut de Paiement :

- ▶ Elle ne contribue plus aux coupons suivants versés,
- ▶ L'Obligation en Défaut de Paiement est revendue ou remboursée et sa Valeur de Recouvrement est placée au taux EONIA jusqu'à échéance<sup>2</sup>.

■ Gamme Absolue 5 ans est émis par Codeis sous la forme d'une obligation structurée dont les paiements sont sécurisés par le panier d'Obligations lui-même.

## Un panier obligataire attractif

■ Un panier obligataire diversifié, composé de grandes entreprises européennes, parmi les leaders dans leurs secteurs respectifs (ressources humaines, distribution, construction, automobile).

■ Un panier d'Obligations permettant de générer un coupon potentiel de 6,2% par an.

Obligation	Échéance	Contribution au Nominal	Contribution au Coupon annualisé
Compagnie de Saint-Gobain	Juil 2014	20%	1,09%
Lafarge	Mai 2014	20%	1,29%
Adecco Int Financial	Avr 2014	20%	1,11%
Pinault Printemps Redoute (PPR)	Avr 2014	20%	1,21%
Volvo Treasury AB	Fév 2014	20%	1,50%
<b>Total</b>		<b>100%</b>	<b>6,2%</b>

■ Chaque année, l'investisseur reçoit un coupon auquel seules les Obligations n'ayant pas fait l'objet d'un Défaut de Paiement contribuent :

- ▶ 6,2% par an<sup>1</sup> tant qu'il n'y a aucun Défaut de Paiement constaté sur les 5 Obligations du panier.
- ▶ 6,2% diminué de la contribution au coupon des Obligations ayant fait l'objet d'un Défaut de Paiement.

■ Le risque principal de ce produit réside dans le Défaut de Paiement des dettes émises : à l'échéance, le capital initialement investi n'est totalement remboursé que si aucun Défaut de Paiement n'est constaté parmi les 5 Obligations sélectionnées

- ▶ En cas de Défaut de Paiement, le remboursement sera diminué au maximum de 20% par Obligation ayant fait l'objet d'un Défaut de Paiement

<sup>1</sup> La première date d'anniversaire étant le 3 septembre 2010, soit 423 jours (base 30/360) après le lancement du produit, le premier coupon paiera la performance sur 423 jours soit  $6,2\% \times 423 / 360 = 7,29\%$  si aucune Obligation du panier ne fait l'objet d'un Défaut de Paiement

<sup>2</sup> A noter que la valeur de Recouvrement de l'Obligation capitalisée au taux EONIA sera ajoutée au remboursement du principal



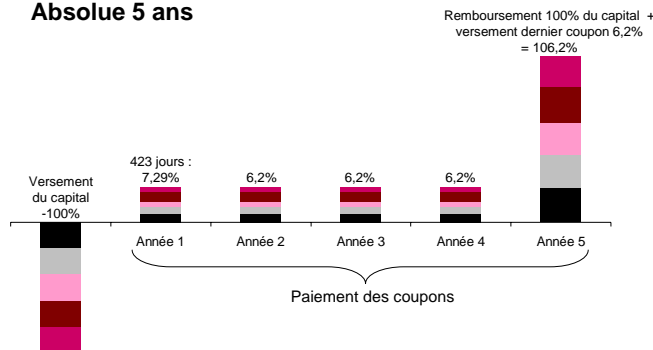
## Illustrations du mécanisme

Les données chiffrées utilisées dans ces exemples n'ont qu'une valeur indicative et informative, l'objectif étant de décrire le mécanisme du produit. Elles ne préjugent en rien de résultats futurs et ne sauraient constituer en aucune manière une offre commerciale de la part de Société Générale. Données hors fiscalité applicable et/ou frais liés au cadre d'investissement.

### Scénario 1 : aucune Obligation ne fait l'objet d'un Défaut de Paiement

- Chaque année, l'investisseur reçoit un coupon de 6,2%
- A l'échéance des 5 ans, l'investisseur reçoit 100% du capital initialement investi, ainsi que le dernier coupon de 6,2% versé au titre de la dernière année.
- Soit un Taux de Rendement Interne de 6,2% sur 5 ans et 2 mois et 3 jours

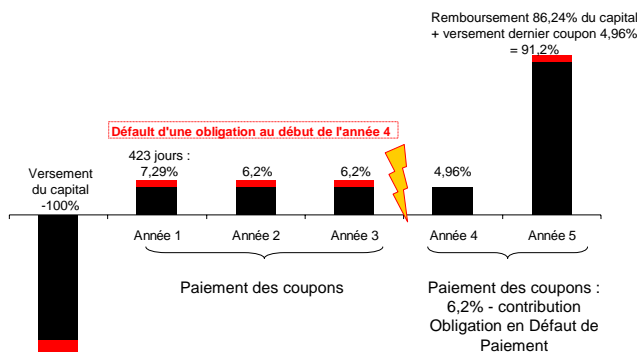
#### Contribution de chaque Obligation à Gamme Absolue 5 ans



### Scénario 2 : une Obligation fait l'objet d'un Défaut de Paiement au début de l'année 4

- De l'année 1 à 3, l'investisseur reçoit un coupon annualisé de 6,2%
- A l'issue de l'année 4, l'Obligation ayant fait l'objet d'un Défaut de Paiement ne contribue plus aux coupons suivants payés par Gamme Absolue 5 ans. Sa Valeur de Recouvrement est placée au taux EONIA (capitalisée chaque jour entre la date de Recouvrement et la date d'échéance de Gamme Absolue 5 ans) auprès de la Société Générale. Les 4 autres Obligations continuent de contribuer aux coupons qui sont payés en années 4 et 5

#### Contribution (en rouge) de l'Obligation ayant fait l'objet d'un Défaut de Paiement au début de l'année 4



- La Valeur de Recouvrement ne peut être connue qu'au moment du Recouvrement et dépendra alors de l'environnement de marché.

Exemples chiffrés avec les hypothèses suivantes :

- La Valeur de Recouvrement égale à 30%
- Le rendement du placement au taux EONIA entre l'année 4 et la maturité est équivalent à un taux annuel de 2%
- La contribution de l'Obligation en Défaut de Paiement au coupon du produit est de 1,24%

- Les coupons payés en année 4 et 5 seront de 6,2% moins la contribution de l'Obligation ayant fait l'objet d'un Défaut de Paiement (1,24%) soit 4,96%

- A l'échéance, l'investisseur reçoit  $100\% - 20\% \times [1 - 30\% \times (1+2\%)^2] = 86,24\%$  du montant initialement investi au titre du remboursement du nominal

- Soit un Taux de Rendement Interne de 3,3% sur 5 ans et 2 mois et 3 jours

#### Défaut de Paiement d'une Obligation au début de l'année 4 :

- cette Obligation ne contribue plus aux coupons suivants.
- La Valeur de Recouvrement est placée au taux EONIA et est remboursée à l'échéance des 5 ans

### Scénario 3 : toutes les Obligations font l'objet d'un Défaut de Paiement au cours de l'année 1

- Si les Valeurs de Recouvrement sont nulles, l'investisseur perd dans ce scénario la totalité du capital initialement investi et ne reçoit aucun coupon

- Soulignons néanmoins le caractère extrême de ce scénario, qui correspond à la mise en Défaut de Paiement de 5 grandes sociétés européennes.



## Panier de Référence

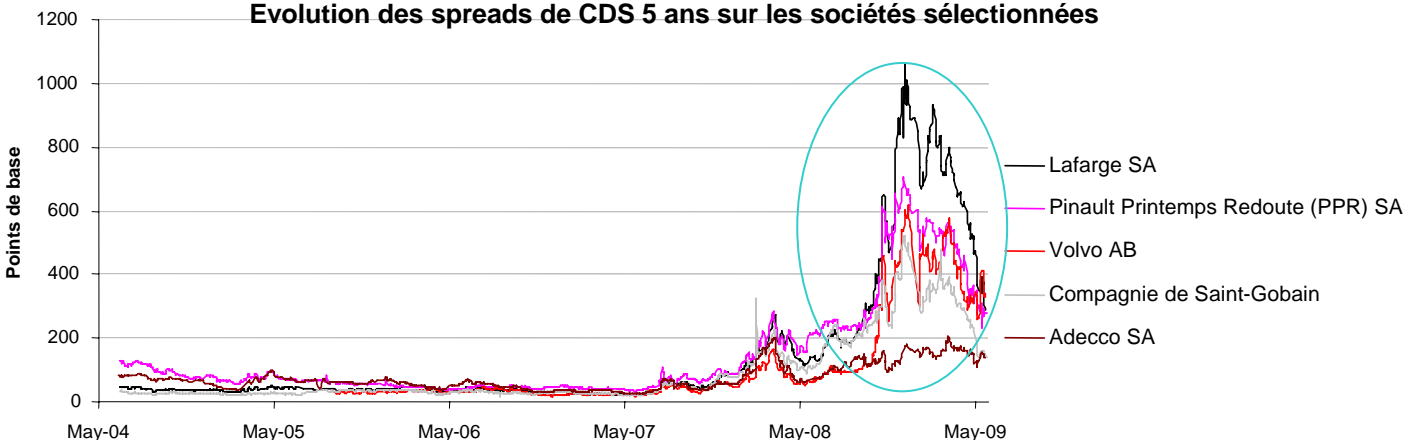
Entités de Référence	Pays Secteur	Référence Entités (Bloomberg)	Coupon	Date de Maturité	Notation Moody's <sup>1</sup>	Notation S&P <sup>1</sup>
<b>Pinault Printemps Redoute (PPR) SA</b>	France Distribution	P RTP	8,625%	3 avr 2014	NA	BBB -
<p>Avec un chiffre d'affaires de 20,2 milliard d'euros, PPR est un leader mondial de la distribution de produits de consommation. Le groupe possède les marques Fnac (culture et loisir), Conforama (mobilier), Puma (habillement), Gucci Group (luxe), Redcats (mobilier) et CFAO (distribution spécialisée en Afrique et Outre mer). Avec plus de 88 000 collaborateurs, le groupe réalise plus de 60% de son chiffre d'affaires à l'étranger et près de 10% sur Internet.            Source : <a href="http://www.ppr.com">www.ppr.com</a></p>						
<b>Compagnie de Saint-Gobain</b>	France Construction	SG OFP	8,25%	28 juil 2014	Baa1	BBB+
<p>Saint Gobain est le leader mondial de l'habitat, de la conception et la distribution de matériaux de construction (vitrage, isolation, matériaux innovants à résistance thermique ou chimique, mortier ...). L'entreprise est aussi très présente sur le marché du conditionnement en verre. Le groupe est implanté dans 59 pays avec 209 000 salariés. En 2008, il a réalisé un chiffre d'affaires de 43 800 millions d'euros pour un résultat net de 1 378 millions d'euros. Chaque année, Saint Gobain dépose plus de 300 brevets.            Source : <a href="http://www.saint-gobain.fr">www.saint-gobain.fr</a></p>						
<b>Volvo Treasury AB</b>	Suède Automobile	VLVY	9,875%	27 fév 2014	Baa1	BBB+
<p>Volvo est une entreprise leader dans la commercialisation de solutions de transport commercial. Elle offre une large gamme de véhicules tels que des camions, des bus, des équipements de construction et même des composants de moteur d'avions. Le groupe emploie plus de 100 000 personnes dans 20 pays et génère des revenus dans 180 pays, principalement en Europe, en Asie et aux Amériques.            Source : <a href="http://www.volvo.com">www.volvo.com</a></p>						
<b>Adecco Int Financial SVS</b>	Suisse Services	ADENVX	7,625%	28 avr 2014	Baa2	BBB
<p>Adecco, est née en 1996 de la fusion du français Ecco et du suisse Adia. Il est le n° 1 mondial des services de placement temporaire et permanent de personnel. N° 1 de l'intérim en Europe et aux États-Unis (part de marché mondiale de 13%) est aussi leader dans le recrutement de collaborateurs en CDI. À fin 2005, le groupe dispose d'un réseau de 6 600 agences dans le monde. En 2005, il a employé 33 000 salariés, a plus de 250 000 clients et embauche 700 000 intérimaires par jour. Présent dans 75 pays, son chiffre d'affaires 2006 a atteint quelque 20,4 milliards d'euros pour un bénéfice d'exploitation de 611 millions d'euros (2006).            Source : <a href="http://www.adecco.com">www.adecco.com</a></p>						
<b>Lafarge</b>	France Construction	LGFP	7,625%	27 mai 2014	Baa3	BBB-
<p>Leader mondial de la production et de la commercialisation de matériaux de construction, Lafarge occupe une position de premier plan dans chacune de ses activités : ciment, granulats, béton et plâtre. Le groupe est présent dans 76 pays, avec 90 000 collaborateurs et 2 000 sites industriels dans le monde. En 2007, le groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 17,6 milliards d'euros et un résultat net de 1,9 milliards.            Source : <a href="http://www.lafarge.fr">www.lafarge.fr</a></p>						

<sup>1</sup> Source : S&P, Moody's au 26 mai 2009

## Evolution des rendements obligataires

Les primes de risque de crédit liées aux sociétés sélectionnées se sont largement améliorées depuis un an

Evolution des spreads de CDS 5 ans sur les sociétés sélectionnées



Source : Reuters du 25 mai 2004 au 25 mai 2009

L'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence des informations fournies ne sont pas garanties bien que ces informations aient été établies à partir de sources sérieuses, réputées fiables. Les éléments du présent document sont fournis sur la base des données de marché constatées à un moment précis et qui sont susceptibles de varier. LES CHIFFRES RELATIFS AUX PERFORMANCES PASSES ONT TRAIT A DES PERIODES PASSES ET NE SONT PAS UN INDICATEUR FIABLE DES RESULTATS FUTURS.



# Un portefeuille obligataire diversifié

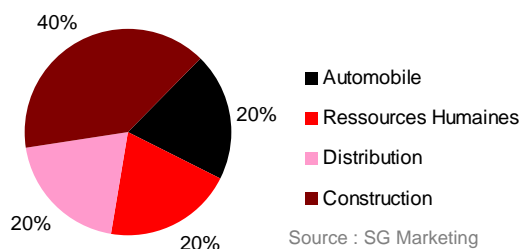
## ■ Diversification géographique

Les Obligations sélectionnées ont été émises par des sociétés multinationales européennes dont 3 sont d'origine française



## ■ Diversification sectorielle

5 Obligations, émises par des sociétés issues de 4 secteurs différents :



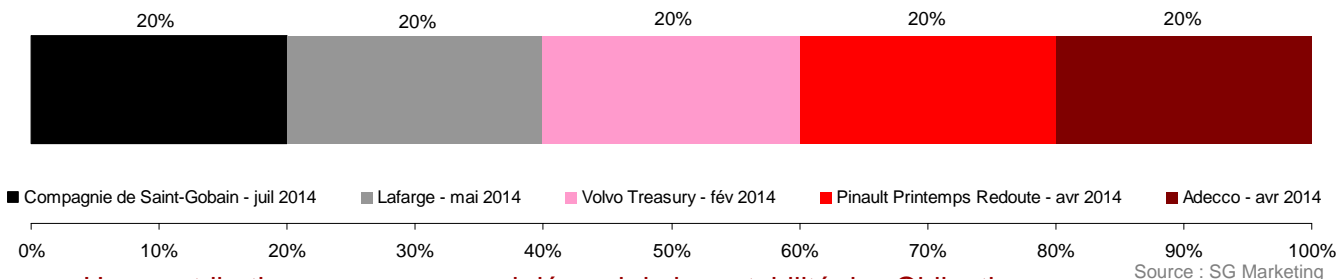
## ■ Une sélection d'Obligations aux profils de risque variés (notation observée le 26/05/2009)

Rating S&P's	BBB+	BBB	BBB-
<b>Nombre d'Obligations du panier</b>	2	1	2

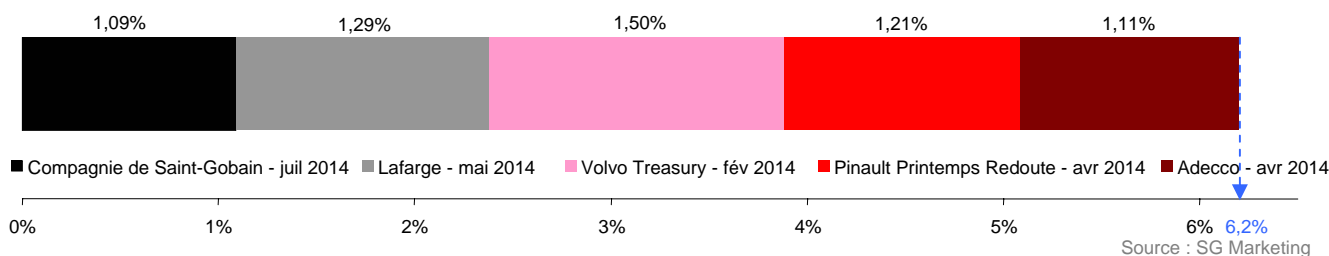
Les notations attribuées aux Obligations par les agences de notation de crédit (S&P ou Moody's) sont fondées sur la situation financière desdites Obligations. Les agences de notation ont pour mission principale de délivrer des informations sur le risque de défaut de paiement d'entreprises, d'institutions financières ou de pays souverains, en notant la qualité des titres qu'ils émettent. Une telle notation reflète uniquement les opinions des agences de notation de crédit. L'échelle des notations est la suivante : de AAA pour les titres de très bonne qualité (puis AA, A, BBB, etc.), à C voire D pour les titres comportant des risques très élevés de défaut.

## Une contribution identique au capital

### ■ Le capital initialement investi est réparti de telle sorte à équilibrer le nominal des 5 Obligations.



## Une contribution aux coupons qui dépend de la rentabilité des Obligations





# Principales Caractéristiques Financières

Le résumé du prospectus relatif aux titres ainsi que les « Final Terms » sont disponibles sur le site de l'Autorité des Marchés Financiers. Le prospectus et les « Final Terms » sont disponibles sur le site « [prospectus.socgen.com](http://prospectus.socgen.com) ».

<b>Type</b>	▪ EMTN de droit anglais non garanti en capital																												
<b>Devise</b>	▪ EUR																												
<b>Emetteur</b>	▪ Codeis Securities SA																												
<b>Prix d'Émission</b>	▪ 100%																												
<b>Période de commercialisation</b>	▪ Du 01/06/2009 au 30/06/2009																												
<b>Date d'Émission</b>	▪ 30/06/2009																												
<b>Date de Maturité</b>	▪ 03/09/2014																												
<b>Panier de Référence</b>	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Obligation</th> <th>Échéance</th> <th>Contribution au Nominal</th> <th>Contribution au Coupon annualisé</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td><b>Compagnie de Saint-Gobain</b></td> <td>Juil 2014</td> <td>20%</td> <td>1,09%</td> </tr> <tr> <td><b>Lafarge</b></td> <td>Mai 2014</td> <td>20%</td> <td>1,29%</td> </tr> <tr> <td><b>Adecco Int Financial</b></td> <td>Avr 2014</td> <td>20%</td> <td>1,11%</td> </tr> <tr> <td><b>Pinault Printemps Redoute</b></td> <td>Avr 2014</td> <td>20%</td> <td>1,21%</td> </tr> <tr> <td><b>Volvo Treasury AB</b></td> <td>Fév 2014</td> <td>20%</td> <td>1,50%</td> </tr> <tr> <td><b>Total</b></td> <td></td> <td><b>100%</b></td> <td><b>6,2%</b></td> </tr> </tbody> </table>	Obligation	Échéance	Contribution au Nominal	Contribution au Coupon annualisé	<b>Compagnie de Saint-Gobain</b>	Juil 2014	20%	1,09%	<b>Lafarge</b>	Mai 2014	20%	1,29%	<b>Adecco Int Financial</b>	Avr 2014	20%	1,11%	<b>Pinault Printemps Redoute</b>	Avr 2014	20%	1,21%	<b>Volvo Treasury AB</b>	Fév 2014	20%	1,50%	<b>Total</b>		<b>100%</b>	<b>6,2%</b>
Obligation	Échéance	Contribution au Nominal	Contribution au Coupon annualisé																										
<b>Compagnie de Saint-Gobain</b>	Juil 2014	20%	1,09%																										
<b>Lafarge</b>	Mai 2014	20%	1,29%																										
<b>Adecco Int Financial</b>	Avr 2014	20%	1,11%																										
<b>Pinault Printemps Redoute</b>	Avr 2014	20%	1,21%																										
<b>Volvo Treasury AB</b>	Fév 2014	20%	1,50%																										
<b>Total</b>		<b>100%</b>	<b>6,2%</b>																										
<b>Coupon</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Annuel, 30/360, payé le 03/09 de chaque année à partir de 2010 (premier coupon est brisé long)</li> <li>▪ Somme des contributions des Obligations du Panier de Référence n'ayant pas fait l'objet d'un Défaut de Paiement à la date de paiement du Coupon</li> </ul>																												
<b>Remboursement du Capital</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Somme des contributions au Nominal des Obligations du Panier de Référence n'ayant pas fait l'objet d'un Défaut de Paiement à Maturité</li> <li>▪ Plus, le cas échéant, la somme des Valeurs de Recouvrement des Obligations du Panier de Référence ayant fait l'objet d'un Défaut de Paiement, déposées auprès de Société Générale et capitalisées au taux EONIA à partir de la Date de Recouvrement jusqu'à la Date de Maturité</li> </ul>																												
<b>Cotation</b>	▪ Luxembourg																												
<b>Dénomination</b>	▪ 1000 euros																												
<b>ISIN</b>	▪ XS0432101904																												
<b>Marché secondaire</b>	▪ Liquidité quotidienne dans des conditions normales de marché, avec un préavis d'exécution d'un jour ouvré																												



## FAQ – Foire aux questions

### *Quand investir ?*

L'investisseur peut investir durant la période de commercialisation entre le 01/06/2009 et le 30/06/2009. Le capital sera remboursé totalement ou partiellement le 03/09/2014 selon la survenance ou non d'un ou plusieurs Défauts de Paiement.

### *Qu'est ce qu'une Obligation ?*

Il s'agit d'un instrument de dette émis par une entité (une société, un gouvernement, une banque) qui a un besoin de financement. Elle se caractérise le plus souvent par la prédéfinition d'une date d'échéance à laquelle aura lieu le remboursement du capital initialement emprunté et d'un coupon fixe initialement défini payé chaque année à date fixe. Pour un investisseur, il s'agit donc d'un droit de créance sur une dette bien spécifique qui verse un coupon chaque année à date fixe. Au cours de la vie de l'Obligation, entre le moment où elle est émise et le moment où elle est remboursée, les investisseurs peuvent échanger ce droit de créance. Son prix évolue librement en fonction de l'offre et de la demande sur le titre, lui-même est essentiellement dirigé par l'évolution des taux d'intérêt et du risque de Défaut de Paiement de la dite Obligation.

### *Qu'est-ce qu'un Défaut de Paiement ?*

Un Défaut de Paiement se définit au sens large et correspond à tout évènement qui impliquerait que Codeis ne reçoive pas un paiement dans les conditions prévues à la date d'émission. Par exemple, un Défaut de Paiement au titre d'une Obligation peut résulter (a) d'un émetteur qui n'est pas capable d'honorer ce paiement ou (b) de la restructuration de l'échéancier des paiements associés ou encore (c) d'un changement de fiscalité qui conduirait Codeis à effectivement percevoir un montant inférieur au montant attendu. En cas de Défaut de Paiement, l'Obligation est retirée du panier de Gamme Absolue 5 ans, elle ne contribue plus aux coupons suivants et sa Valeur de Recouvrement est déposée auprès de Société Générale au taux EONIA jusqu'à l'échéance de Gamme Absolue 5 ans.

### *Qu'est-ce que la Valeur de Recouvrement ?*

Dans les 15 jours ouvrés après l'annonce de Défaut de Paiement, Société Générale va revendre l'Obligation ayant fait l'objet d'un Défaut de Paiement sur le marché obligataire (ou le cas échéant recevoir un montant de remboursement anticipé). Son prix sera vraisemblablement dégradé compte tenu du fait que l'émetteur s'est avéré incapable d'assurer le bon remboursement de sa dette. Ce prix diminué ou augmenté des Coûts de Recouvrement correspond à la Valeur de Recouvrement. **La Valeur de Recouvrement ne peut pas être négative. Cette Valeur de Recouvrement est arrêtée à la Date de Recouvrement.**

### *Quels sont les Coûts de Recouvrement ?*

Bien que les Obligations sélectionnées dans le panier arrivent à échéance la même année, en 2014, ni les coupons ni les remboursements de nominal n'ont lieu précisément à la même date. En revanche, Gamme Absolue 5 ans détache un coupon unique chaque année et ne rembourse le nominal qu'après la date d'échéance de l'Obligation la plus longue. Cela est rendu possible grâce à la mise en place lors de la création de Gamme Absolue 5 ans d'une série de contrats d'échange qui permettent de gérer le décalage entre les dates de paiement. En cas de mise en Défaut de Paiement d'une Obligation, il y aura une résiliation des contrats d'échange. La résiliation de ces contrats peut générer un gain qui serait ajouté au prix de vente de l'Obligation en Défaut de Paiement ou un coût qui serait déduit du prix de vente de l'Obligation.





## FAQ – Foire aux questions

### *Est-il possible de sortir du produit en cours de vie ?*

Oui, l'investisseur peut sortir du produit à tout moment à sa valeur de marché alors constatée sans frais de sortie anticipée. Cependant, il convient d'insister sur le fait que Gamme Absolue 5 ans est construite dans la perspective d'un investissement sur la durée totale du produit et donc d'une sortie le 03/09/2014. Un rachat du produit à une date différente de la date de maturité effective s'effectuera à un prix qui dépendra des paramètres de marché du moment. Les ordres de rachat seront exécutés à la valeur de marché de Gamme Absolue 5 ans publiée le jour ouvré suivant la demande de rachat. L'investisseur prend donc un risque en capital non mesurable a priori s'il est contraint de sortir avant le 03/09/2014.

D'ici à l'échéance, la valeur du produit évoluera en fonction des paramètres de marché, et plus particulièrement en fonction du niveau d'évaluation du risque de crédit des émetteurs des Obligations et des taux d'intérêt.

### *Qu'est-ce que Codeis?*

Codeis est une société de droit luxembourgeois, filiale de la Société Générale, supervisée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF). Elle a pour objet, entre autre, d'émettre des titres de créances et autres instruments adossés sur des actifs dédiés. L'émission Gamme Absolue 5 ans se fait au sein du «EUR 100,000,000,000.00 Limited Recourse Notes Programme» (le Programme) de Codeis en date du 24/10/2008 approuvé par la CSSF en conformité avec la Directive européenne 2003/71/EC (Directive « Prospectus »).

Codeis détient des actifs au sein d'un compartiment dédié à l'émission Gamme Absolue 5 ans sur lesquels les détenteurs ont un recours. En cas de défaillance de Codeis, l'investisseur dans Gamme Absolue 5 ans, en tant que créancier, a uniquement un recours sur les actifs du compartiment, en particulier les Obligations sous-jacentes.



## Codeis (1)

### *Codeis Securities SA : structure et caractéristiques légales*

■ Structure :	Société de droit Luxembourgeois
■ Domiciliation :	Luxembourg
■ Régulateur :	Commission de surveillance du secteur financier ("CSSF")
■ Arrangeur et Dealer :	Société Générale
■ Gérant des actifs :	Société Générale
■ Dépositaire :	SG Bank & Trust
■ Trustee et Agent des Sûretés :	SG Hambros Trust Company (Channel Islands) Limited
■ Administrateur :	Eurovl, Luxembourg
■ Commissaire aux Comptes :	Ernst & Young
■ Structure actionariale :	Filiale Société Générale

### *Exposition au risque de crédit associé à Codeis*

■ Les paiements au titre de Gamme Absolue 5 ans proviennent des paiements reçus d'un panier d'actifs investis par Codeis logés dans un compartiment dédié et ségrégués des actifs des autres compartiments de Codeis

■ L'objectif étant d'obtenir une exposition au risque de crédit diversifiée sur plusieurs émetteurs de renom, le panier d'actifs détenu par Codeis dans le cadre de ce compartiment est composé :

- D'une part, des 5 Obligations suivantes :

Emetteur	Code Bloomberg	Echéance	Rating	Code ISIN
<b>Pinault Printemps Redoute (PPR)</b>	PRTP 8.625 14	03/04/2014	BBB-	FR0010744987
<b>Compagnie de Saint-Gobain</b>	SGOFP 8.25 14	28/07/2014	BBB+	XS0409153110
<b>Lafarge</b>	LGFP 7.625 14	27/05/2014	BBB-	XS0430328525
<b>Adecco</b>	ADENVX 7.625 14	28/04/2014	BBB	XS0425722922
<b>Volvo</b>	VLVY 9.875 14	27/02/2014	BBB+	XS0415004331

- D'autre part, de contrats d'échanges et d'éventuels contrats de dépôts avec Société Générale



## Codeis (2)

- La maturité des Obligations sous-jacentes étant un peu plus courte que celle de Gamme Absolue 5 ans, le montant reçu au titre des Obligations échues sera payé par Codeis à Société Générale via le contrat d'échange entre la date de remboursement des Obligations et celle de Gamme Absolue 5 ans. De même en cas de Défaut de Paiement d'une des Obligations sous-jacentes, sa Valeur de Recouvrement est placée en dépôt auprès de Société Générale. L'exposition sur Société Générale sera donc accrue pendant cette période.
- Les paiements au titre de Gamme Absolue 5 ans sont conditionnés par l'absence de Défaut de Paiement tel que défini en page 8.
- Un Défaut de Paiement de l'ensemble des émetteurs des Obligations sous-jacentes ou de la contrepartie des contrats d'échange ou de dépôts traités par Codeis entraînera un remboursement anticipé de Gamme Absolue 5 ans au prix de marché des actifs. En sus des Coûts de Recouvrement tels que définis en page 8, les frais du trustee et du Dépositaire (définis en page 10) seront prélevés en priorité, conformément à l'ordre défini dans les « Final Terms » et le Programme de Gamme Absolue 5 ans.
- En cas d'évènement de défaut de Codeis entraînant le remboursement anticipé de Gamme Absolue 5 ans, les investisseurs auront un recours limité aux actifs du compartiment associé à Gamme Absolue 5 ans. Ce recours s'exerce par l'intermédiaire d'un Trustee / Agent des Sûretés (voir page 10)
- Le rating des Obligations est sensiblement inférieur à celui d'une dette 'senior' émise par Société Générale, ce qui traduit un risque de crédit associé à Gamme Absolue 5 ans émis par Codeis plus élevé.
- La valeur de remboursement du produit peut être inférieure au montant de l'investissement initial. Dans le pire des scénarios qui correspondrait à un Défaut de Paiement de la totalité des émetteurs des Obligations sous-jacentes et de Société Générale au titre du contrat d'échange et d'une valorisation des Obligations à zéro, les investisseurs peuvent perdre jusqu'à la totalité de leur investissement.
- L'attention des investisseurs est attirée sur l'implication de Société Générale en tant que contrepartie de Codeis au titre du contrat d'échange et des dépôts, Gérants des Actifs du compartiment et Agent de Calcul (ces termes sont définis dans le Programme) et des éventuels conflits d'intérêts associés.
- Les paiements au titre de Gamme Absolue 5 ans proviennent des paiements reçus au titre des Obligations détenues par le compartiment de Codeis dans le cadre duquel s'effectue l'émission. L'investisseur doit être conscient que les paiements par Codeis au titre de Gamme Absolue 5 ans ne sont possibles que dans la mesure où les flux générés par ces actifs sont suffisants pour couvrir ces paiements. En particulier, un Défaut de Paiement au titre d'un des actifs peut entraîner un remboursement partiel ou nul du capital et un paiement partiel ou nul du coupon par Codeis au titre de Gamme Absolue 5 ans.
- L'émission fait l'objet de « Final Terms » se rattachant au Programme. Le Programme et les « Final Terms » sont disponibles sur le site <http://prospectus.socgen.com> ou sur simple demande.

## Avertissement

Lorsque l'instrument financier décrit dans ce document (ci-après l'« Instrument Financier ») est proposé dans le cadre du contrat d'assurance vie (ci-après le « Contrat d'Assurance Vie »), l'Instrument Financier est un actif représentatif de l'une des unités de comptes de ce contrat.

Cette brochure ne constitue pas une offre d'adhésion au Contrat d'Assurance Vie. Les conditions d'adhésion à ce contrat et de fonctionnement de l'unité de compte sont détaillées dans les conditions générales valant note d'information.

Lors de l'affectation de versements effectués dans le cadre du Contrat d'Assurance Vie sur l'Instrument Financier en tant qu'actif représentatif d'une unité de compte, les adhérents audit contrat doivent être conscients d'encourir le cas échéant le risque de recevoir une valeur de remboursement inférieure à celle de leurs versements.

Les informations contenues dans ce document n'ont qu'une valeur indicative et n'ont aucune valeur contractuelle. Elles sont sujettes à des modifications, notamment en fonction des fluctuations de marché. Les titres des paragraphes ne sauraient dispenser de la lecture de l'ensemble du présent document.

Sans préjudice des obligations réglementaires de Société Générale au titre de la directive européenne 2004/39/EC du 21 avril 2004 concernant les marchés d'instruments financiers, il vous appartient, avant la conclusion de toute opération, de procéder à votre propre analyse des avantages et des risques de l'Instrument Financier et, notamment de la pérennité des dispositions fiscales en vigueur, en consultant, si vous le jugez nécessaire, vos propres conseils juridiques, fiscaux, financiers, comptables et tous autres professionnels compétents, afin de vous assurer que l'opération portant sur l'Instrument Financier est conforme à vos besoins au regard de votre situation.

Sous réserve du respect des obligations réglementaires susvisées, Société Générale ne peut être tenue responsable des conséquences financières ou de quelque nature que ce soit résultant de la conclusion de toute opération relative à l'Instrument Financier.

L'Instrument Financier peut, le cas échéant, faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou dans certains pays en vertu des réglementations nationales applicables à ces personnes ou dans ces pays. Il vous appartient donc de vous assurer que vous êtes autorisé à conclure l'opération portant sur l'Instrument Financier. En concluant cette opération, vous garanzissez implicitement à Société Générale, que vous êtes dûment autorisé à cette fin.

Nous attirons votre attention sur le fait que, jusqu'à maturité de l'Instrument Financier, la valeur de marché de cet Instrument Financier peut fluctuer significativement en raison de l'évolution des paramètres de marché et de la valeur des références sous-jacentes. Elle peut, le cas échéant, atteindre des montants négatifs, voire illimités, en votre défaveur dans certains cas.

**Risque de perte en capital** : ce produit comporte un risque de perte totale du montant investi et/ou de perte totale des revenus

**Risque de liquidité** : l'Instrument Financier peut, le cas échéant, ne pas être facilement négocié sur un marché secondaire en raison de son manque ou son absence de liquidité. Dès lors, sauf engagement contraire lors de la vente de cet Instrument Financier, Société Générale ne saurait être tenue de le racheter ou de proposer des prix en cours de vie. Au cas où Société Générale proposerait néanmoins un tel rachat, le prix proposé par Société Générale tiendra compte des coûts de couverture ou de déboucement de la position que créerait pour elle un rachat secondaire. Ces coûts pourront dépendre fortement du contexte de marché.

**Risque d'avoir à liquider des positions dans des conditions de marché défavorables** : les variations de la valeur de marché de l'Instrument Financier ou celles d'autres instruments financiers composant votre portefeuille sont susceptibles de vous mettre dans l'obligation d'avoir à payer des appels de marge, de constituer des provisions ou de revendre partiellement ou en totalité cet Instrument Financier avant maturité, notamment pour remplir vos obligations contractuelles ou réglementaires. Une telle éventualité pourrait vous mettre dans l'obligation d'avoir à liquider cet Instrument Financier dans des conditions de marché défavorables. Ce risque sera d'autant plus grand que le produit aura un effet de levier élevé. Si vous avez des contraintes de liquidité, il est vraisemblable que l'Instrument Financier portant ces risques doit être exclu ou limité à une proportion compatible avec cette contrainte.

**Informations sur les comparaisons et les performances** : si le présent document comprend une comparaison avec d'autres produits, une référence à des performances (passées ou futures) ou une simulation de performances (passées ou futures) d'instruments financiers, les données utilisées proviennent de sources externes que Société Générale considère fiables mais que Société Générale n'a pas vérifiées de manière indépendante. Société Générale n'assume aucune responsabilité quant à l'exactitude, la pertinence et l'exhaustivité de ces données. Les chiffres relatifs aux comparaisons, aux performances (passées ou futures) ou aux simulations de performances (passées ou futures) ne sauraient constituer un indicateur fiable quant aux performances futures réelles de l'Instrument Financier. Dans les cas où les chiffres sont exprimés dans une monnaie qui n'est pas celle de l'Etat dans lequel vous résidez, les gains qui en découlent peuvent se voir augmentés ou réduits en fonction des fluctuations de taux de change.

**Risque de crédit** : Le remboursement à maturité et le paiement du coupon au titre de cet Instrument Financier dépendent entre autre de la capacité financière de l'émetteur à remplir ses engagements aux dates prévues. Pendant la durée de vie de ce produit, la valeur de marché de celui-ci dépend aussi de la perception qu'a le marché de la capacité financière de l'émetteur (niveau des spreads de crédit)

**Risque de taux** : la valeur de marché de cet Instrument Financier dépend du niveau de marché des taux d'intérêts sur l'ensemble des échéances jusqu'à la date de maturité du produit. L'évolution de cette valeur de marché est d'autant plus importante que l'échéance de ce produit et de ses coupons est lointaine

**Risque de volatilité ou de sensibilité d'ici à l'échéance de l'Instrument Financier** : le prix de celui-ci peut subir une volatilité importante en raison de l'évolution des paramètres de marché qui influent sur l'évolution du cours de ce produit.

**Le présent document ne constitue pas une offre de titres aux Etats-Unis et les titres ne peuvent être ni offerts ni cédés aux Etats-Unis d'Amérique sans enregistrement ou exemption d'enregistrement conformément aux US Securities Act de 1933 tel que modifié.**

**L'émission fait l'objet de « Final Terms » se rattachant au programme approuvé par la CSSF et formant ensemble un prospectus conforme à la directive 2003/71/EC. Le résumé du prospectus relatif aux titres ainsi que les « Final Terms » sont disponibles sur le site de l'Autorité des Marchés Financiers. Le prospectus et les « Final Terms » sont disponibles sur le site « [prospectus.socgen.com](http://prospectus.socgen.com) ».**

**Il est recommandé aux investisseurs de se reporter à la rubrique « facteurs de risques » du Prospectus.**

**Une copie du contrat d'émission pourra être obtenue auprès de l'émetteur et de la Société Générale.**

**Le présent document est un document à caractère commercial et non un document à caractère réglementaire.**

La documentation contractuelle relative à l'Instrument Financier peut, le cas échéant, prévoir des modalités d'ajustement ou de substitution afin de prendre en compte les conséquences sur l'Instrument Financier de certains événements extraordinaires pouvant affecter le ou les sous-jacents de l'Instrument Financier ou, le cas échéant, la fin anticipée de l'Instrument Financier.